

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 03/04/2017 à 20h30

Présents : Alexandre MAZUIR, Marion PUTHOD, Patrick DIEUDEGARD, Claude NUGUES, Pascal PERRIN, Françoise PETIT, Françoise CHANAL, René DUFOUR, Pierre NUGUES, Antoinette MARTIN

Absents : Isabelle SOMMEREUX,

### ORDRE DU JOUR :

#### TRAVAUX 2017 :

Le Maire et ses adjoints énoncent et proposent les travaux suivant pour 2017

- Travaux de réfection de toiture de bâtiments communaux : la réfection de toiture de certains de nos bâtiments communaux (ancienne école de filles et ancienne Mairie). qui présentent des fuites ( 51262 EUR TTC selon estimation)

- Restauration de 2 murs de soutènement paysagers : Lors de sa séance du 14 novembre 2016, le Conseil avait abordé le sujet sur la réfection de 2 murs paysager de soutènement ( 67944 EUR TTC selon estimation).

- Travaux de voirie : René DUFOUR (adjoint) rappelle que dans sa séance du 20 mars dernier, le Conseil avait autorisé le Maire **à signer le marché à hauteur de 16443,41 euros réalisés par l'entreprise EUROVIA dans le cadre du marché d'accord cadre en cours. + 350 euros de frais d'honoraires du maître d'oeuvre INGEPRO.** Le solde de travaux de voirie 2016 (57000EUR TTC) et des travaux de voirie 2017 pour 17500 EUR TTC sont accordés par le Conseil Municipal.

- L'aménagement paysager du site de l'église (dont l'enfouissement de la ligne téléphonique sur le site. travaux estimés à 35500 EUR TTC)

- L'acquisition d'une maison située dans le bourg de CHATEAU pour la somme de 40500 EUR et des travaux de rénovation énergétique (puisque le diagnostic reçu ce jour est classé en G). A ce jour nous n'avons pas de devis, mais le montant estimatif est de l'ordre de 120 à 130000 EUR TTC.

L'objectif étant de restaurer et maintenir un patrimoine en état afin de garder une commune attractive. Puis, rappelle qu' en 2013 : nous avons procédé à de lourds travaux de réfection de la toiture en lauzes du clocher pour remise en état à l'identique pour un montant de 143237.43 euros HT

Puis, en 2016, nous avons achevé des travaux de restauration de la toiture du chœur de l'église en laves gironnées pour un montant de 114148 euros HT.

Précise que pour pouvoir équilibrer le budget primitif 2017 et en attendant les recettes nous seront obligés de prévoir un emprunt de 240000 EUROS.

Le Conseil approuve les travaux énoncés.

#### - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 :

Pascal PERRIN, le Maire Pierre NUGUES et son adjoint René DUFOUR présentent le budget.

La maquette budgétaire définitive révisée avec les dernières attributions 2017 (Dotations globales de fonctionnement et centimes) est distribuée à tous les membres du Conseil. Le Maire passe en revue les différents chapitres.

Le Conseil après avoir visé tous les sommes budgétisées par chapitre décide d'approuver le budget proposé comme suit.

Le budget s'équilibre :

En FONCTIONNEMENT

Dépenses = 151524,71 euros / Recettes = 151524,71 euros

En INVESTISSEMENT

Dépenses = 427485,59 euros / Recettes = 427485,59 euros

– **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 :VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :**

Le tableau de l'état 1259 est distribué aux membres du Conseil.

Après présentation des simulations de taux révisés selon les nouvelles bases 2017, le Conseil décide de ne pas augmenter ni diminuer ses taux ;

taux de référence 2016	Taux votés 2017
TAXE HABITATION 5.62%	5,62%
TAXE FONCIERE (BATI) 7.43%	7,43%
TAXE FONCIERE (NON BATI) 23.78%	23,78%

– **PRET POUR ACQUISITION EXCEPTIONNELLE D'UN BATIMENT ET REHABILITATION POUR LOGEMENT LOCATIF /TRAVAUX COUVERTURE DE TOITURE / ET TRAVAUX EXCEPTIONNELS MURS DE SOUTÈNEMENT**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents travaux réalisés ces dernières années dans des conditions tarifaires favorables et les projets de travaux votés ce jour qui pourront être financés par un emprunt d'un montant de 240000 euros. Il propose après étude avec la commission des finances de retenir l'offre du Crédit Agricole qui s'avère la plus judicieuse et la meilleure marché.

Le Conseil municipal de la commune de Château décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un prêt de 240000 à taux fixe.

**Caractéristique de l'emprunt :**

Montant du capital emprunté = 240000 euros

Durée d'amortissement : 20 ans soit 240 mois

taux d'intérêt : 1,78 %

frais de dossier : 240 euros

Périodicité retenue: mensuelle

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

Le Conseil Municipal :

- prend l'engagement, au nom de la commune de CHATEAU d'inscrire chaque année (et ce pendant la durée de l'emprunt) en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

- prend l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

- confère en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur Pierre NUGUES agissant en qualité de Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qu'y sont insérées et s'engage à soumettre au visa de Monsieur le Préfet, la présente délibération.

– **TOUR DE GARDE DES ELECTIONS**

Les membres du Conseil se répartissent les tours de gardes pour les élections Présidentielles et les élections Législatives 2017.

**PERMANENCES ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

### **1ER TOUR LE DIMANCHE 23 AVRIL 2017**

8H/10H : Françoise PETIT / Pierre NUGUES  
10H/12H : Isabelle SOMMEREUX / Pascal PERRIN  
12H/14H : Claude NUGUES / Alexandre MAZUIR  
14H /16H : Marion PUTHOD / Françoise CHANAL  
16H / 18H : Antoinette MARTIN / René DUFOUR  
18H / 20H : René DUFOUR / Patrick DIEUDEGARD

### **2EME TOUR LE DIMANCHE 07 MAI 2017**

8H/10H : Antoinette MARTIN / Pierre NUGUES  
10H/12H : Françoise PETIT / Isabelle SOMMEREUX  
12H/14H : Claude NUGUES / Patrick DIEUDEGARD  
14H /16H : Marion PUTHOD / Françoise CHANAL  
16H / 18H : René DUFOUR / Alexandre MAZUIR  
18H / 20H : René DUFOUR / Alexandre MAZUIR

### **PERMANENCES ELECTIONS LEGISLATIVES**

#### **1ER TOUR LE DIMANCHE 11 JUIN 2017**

8H/10H : Antoinette MARTIN / Claude NUGUES  
10H/12H : Patrick DIEUDEGARD/ René DUFOUR  
12H/14H : Alexandre MAZUIR / Pierre NUGUES  
14H /16H : Marion PUTHOD / Françoise CHANAL  
16H / 18H : Isabelle SOMMEREUX / Pierre NUGUES  
18H / 20H : René DUFOUR / Pierre NUGUES

#### **2EME TOUR LE DIMANCHE 18 JUIN 2017**

8H/10H : Françoise PETIT / Pierre NUGUES  
10H/12H : Pascal PERRIN/Isabelle SOMMEREUX  
12H/14H : Claude NUGUES / Patrick DIEUDEGARD  
14H /16H : Antoinette MARTIN / Marion PUTHOD  
16H / 18H : René DUFOUR / Alexandre MAZUIR  
18H / 20H : René DUFOUR / Françoise PETIT

### **– QUESTIONS DIVERSES**